

La ville de Chantilly recrute

Un agent technique (H/F)

- L'ouverture et de la fermeture des sites municipaux (stade, halle des sports, parc...)
 - Ouverture et fermeture des sites
 - Gestion du jeu de clefs, codes, de toutes les issues
 - Connexion et déconnexion des alarmes
 - Evacuation du public, notamment adhérents sportifs aux horaires de fermeture
- Sécurité des locaux
 - Connaissance des issues de secours du site
 - Maniement des extincteurs et en cas d'incendie, avertissement du service concerné ou le plus apte à intervenir selon l'importance du feu
 - Vérification des systèmes d'alarme
 - Vérification qu'aucune lampe ne reste allumée après la fermeture des locaux.
- Surveiller des sites municipaux
 - Effectuer plusieurs rondes chaque jour.
 - Prévenir la hiérarchie de tout désordre, fait ou incident anormal
 - Prévenir impérativement les services de police en cas d'intrusion, d'agression ou d'acte de vandalisme grave
 - Signaler à l'administration communale toute dégradation, sinistre subi par les locaux ou matériel
 - Veiller à ce qu'aucun matériel ou mobilier ne sorte sans autorisation expresse de la hiérarchie
 - Surveillance du stade et de la halle des Sports un week-end sur deux : filtrage des entrées, relationnel avec les associations

Profils recherchés

- Procédures hiérarchiques de transmission des consignes et informations
- Gestion des situations conflictuelles
- Gestes de premiers secours
- Règlements intérieurs
- Techniques de médiation
- Rigueur dans l'organisation
- Qualités relationnelles
- Réactivité, autonomie, sens de l'organisation, disponibilité et discrétion

Conditions de recrutement

Recrutement par voie contractuelle

Poste de remplacement de 6 mois, à pourvoir dès que possible

Filière technique – Catégorie C

Rémunération selon le profil et la qualification

Temps non complet – Cycle de travail sur deux semaines : 1 semaine à 22h30 du lundi au vendredi et 1 semaine à 33h30 du mercredi au dimanche